

Diffusion le 1<sup>er</sup> novembre 2019, à 9 h 30  
Code de diffusion 66 + hebdomas régionaux

*Couverture ambulancière dans la région de Lanaudière*

## **Plus de 4,8 M\$ pour le rehaussement des services préhospitaliers d'urgence**

**Lanaudière, le 1<sup>er</sup> novembre 2019** – La ministre de la Santé et des Services sociaux, Danielle McCann, est fière d'annoncer qu'un investissement supplémentaire de plus de 4,8 M\$ est accordé dans la région de Lanaudière afin d'améliorer l'efficacité des services ambulanciers sur le territoire.

Ainsi, le secteur de Terrebonne bénéficiera d'un rehaussement de 336 heures par semaine ainsi que de l'ajout de trois ambulances, permettant ainsi un ajout supplémentaire de 17 520 heures par année. Le secteur de Repentigny bénéficiera d'un rehaussement de 168 heures par semaine ainsi que de l'ajout de deux ambulances, permettant ainsi un ajout de 8 760 heures par année.

### **Citations :**

« Je m'étais engagée à revoir la couverture ambulancière dans différentes régions du Québec afin de m'assurer que les services préhospitaliers d'urgence soient en mesure d'offrir une réponse efficace et de qualité. Avec les ajouts que nous annonçons aujourd'hui, nous nous assurons de mieux répondre aux besoins des citoyens, tout en augmentant le sentiment de sécurité de la population. J'en profite pour remercier l'ensemble des hommes et des femmes au Québec qui viennent en aide chaque jour à de nombreuses personnes en détresse. Leur rôle est essentiel, et nous en sommes tous très reconnaissants. »

*Danielle McCann, ministre de la Santé et des Services sociaux*

« Notre gouvernement démontre encore une fois qu'il est à l'écoute des préoccupations de la région. Je suis très heureux du rehaussement de la couverture ambulancière pour les secteurs de Repentigny et de Terrebonne. Ces ajouts vont répondre à la croissance démographique de la région qui s'est traduite par une augmentation du taux d'occupation des ambulances lors des dernières années. »

*François Legault, premier ministre et député de l'Assomption*

« Il s'agit assurément d'une excellente nouvelle. Les investissements annoncés permettront d'ajuster la prestation des services ambulanciers et d'offrir les soins nécessaires, dans les meilleurs délais possibles. Les analyses ont démontré que la couverture ambulancière actuelle était insuffisante dans les secteurs de Terrebonne et de Repentigny, et cette bonification des services démontre l'engagement de notre gouvernement envers la population. »

*Pierre Fitzgibbon, ministre de l'Économie et de l'Innovation et ministre responsable de la région de Lanaudière*

« Le sud de Lanaudière connaît une croissance démographique importante depuis plusieurs années, et la bonification de la couverture ambulancière sur le territoire était donc devenue nécessaire afin d'assurer la sécurité et le bien-être de notre population. Encore une fois, notre

gouvernement démontre qu'il est près des enjeux des citoyens et des citoyennes de notre région et que la santé demeure au cœur de ses priorités. »

*Lise Lavallée, députée de Repentigny*

« Je suis convaincu que ces investissements de notre gouvernement seront bénéfiques pour la population de Lanaudière. Après des années de sous-financement, il était nécessaire de bonifier la couverture ambulancière afin d'assurer la sécurité et le bien-être de la population. Encore une fois, je suis ravi de la rapidité d'action de notre gouvernement. »

*Mathieu Lemay, député de Masson*

**Faits saillants :**

Cette bonification de la couverture ambulancière dans la région de Lanaudière s'inscrit dans le cadre d'un investissement global de 10,6 M\$ pour l'année 2020-2021 qui bénéficiera également à quatre autres régions sociosanitaires du Québec, soit la Montérégie, la Capitale-Nationale, l'Estrie et les Laurentides.

- 30 -

**Renseignements :** Alexandre Lahaie  
Attaché de presse  
de la ministre de la Santé et des Services sociaux  
450 210-1789